

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1248/SG/AI portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 69-1248/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
18 août 1969

Numéro JO
n° 18 du 10/09/1969

Date du numéro
10 septembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Pierre Laborde est autorisé à exercer le commerce des boissons au Bar de la Marine, 16, rue des Messageries-Maritimes, à Djibouti. Le Service des Contributions directe à l'intéressé une licence de 3° classe.